

**La nouvelle loi-cadre du ministre Vandembroucke menace l'avenir des soins de santé !**

**C'est pourquoi votre médecin se mobilise contre cette législation.** Votre médecin se soucie de votre santé, ainsi que de l'accessibilité et l'abordabilité de vos soins. Sous cette nouvelle loi, le ministre de la Santé publique aura davantage à dire sur votre traitement que vous-même et votre médecin réunis ! **C'est pourquoi, le 7 juillet**, votre médecin proposera une prestation conforme à la vision des soins de santé du ministre Vandembroucke : *des soins à l'image des services publics lorsqu'ils sont en panne*. Des soins avec de **longs délais d'attente**, une **qualité réduite** et **sans traitements de pointe**. En un mot : **MÉDECINE D'ÉTAT**.

<p> <b>1. La participation des médecins et des mutualités à l'organisation des soins en Belgique est complètement démantelée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Dès lors, c'est le gouvernement qui décide quels traitements peuvent être poursuivis en Belgique, et lesquels non</li> <li> Pourtant, le gouvernement n'a pas les connaissances nécessaires pour évaluer la valeur ou l'utilité des traitements</li> <li> Médecins et mutualités ne peuvent plus défendre les patients face aux coupes budgétaires aveugles de l'État</li> <li> <b>Les nouvelles thérapies ne seront disponibles que dans des cabinets privés coûteux et ne seront plus remboursées</b></li> </ul> <p>➤ <b>La médecine étatique se préoccupe davantage des économies budgétaires que de votre bien-être.</b></p>	<p> <b>3. Le ministre peut retirer l'agrément de votre médecin sans procédure ni explication.</b> <b>La nouvelle loi prévoit que le ministre puisse suspendre les agréments de manière arbitraire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Les médecins n'oseront plus innover</li> <li> Ils n'oseront plus défendre leurs patients face aux restrictions trop strictes sur les traitements et les médicaments</li> <li> Ainsi, les soins stagnent et il n'y a plus d'investissements pour suivre l'évolution de la science</li> </ul> <p>➤ <b>La menace de sanctions contre les médecins peut rendre impossible l'introduction de nouvelles techniques et interventions au bénéfice des patients. Les médecins n'oseront plus s'engager pour réformer la médecine.</b></p>
<p> <b>2. Les médecins deviennent des fonctionnaires, mais sans les avantages. ❌</b></p> <p>Moins de soins disponibles en dehors des heures de bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Paperasse et lenteurs administratives</li> </ul> <p><b>Malheureusement, pour votre médecin, en tant qu'indépendant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Pas de pension de fonctionnaire</li> <li> Pas de congés maladie</li> <li> Aucune assurance contre les risques liés à l'activité d'indépendant</li> </ul> <p>➤ <b>Votre médecin en tant qu'indépendant garantit des délais d'attente réduits, de l'efficacité et un accès rapide aux nouveaux traitements</b></p>	<p> <b>4. L'administration augmentera, et votre médecin aura moins de temps pour la traiter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Comme pour tant d'autorisations dans l'administration publique, la médecine ralentira à cause de processus administratifs supplémentaires dans un système de soins contrôlé à 100% par l'État.</li> <li> Les remboursements via les mutualités risquent de subir des retards ou de devenir plus compliqués.</li> <li> Les médecins généralistes pourraient ne plus pouvoir décider de façon autonome des <b>arrêts de travail</b>.</li> <li> <b>L'État ne laissera plus de temps à votre médecin pour les appels, les formulaires, etc.</b></li> </ul> <p>➤ <b>Aujourd'hui, les médecins accomplissent de nombreuses tâches « gratuitement » pour le système de soins, mais cela se fera désormais sous contraintes strictes</b></p>